

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de
la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة مولود معمري تيزي وزو

Rectorat

رئاسة الجامعة

Réf : /Rect/CD/2021

Tizi-Ouzou, le 31 août 2021

obl

Procès-verbal de la réunion du conseil de direction

L'an deux mille vingt-et-un et le trente-et-un août à 10h00 s'est tenue à la salle de réunion sise au 6^{ème} étage de la tour rectorale sous la présidence de Monsieur le Recteur une réunion du Conseil de Direction de l'Université, ayant l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- 1- Protocole sanitaire
- 2- Rentrée universitaire
- 3- Divers

Monsieur le Recteur a tenu à souhaiter aux membres une bonne rentrée universitaire et une année meilleure que celle qui vient de s'achever. Il a ensuite introduit deux autres points à l'ordre du jour, à savoir le lancement de la campagne de vaccination contre la CoViD-19 et la situation des résidences universitaires.

1- Vaccination anti CoViD-19

Monsieur le Recteur a souhaité entamer la réunion par la vaccination pour laquelle il a proposé de commencer dans le cas de forte affluence par les personnes les plus fragiles, c'est-à-dire les personnes atteintes de maladies chroniques, et de procéder ensuite par tranche d'âge en donnant la priorité aux plus âgés.

A l'issue des discussions avec les directeurs des œuvres universitaires et la responsable de l'unité de prévention sanitaire de l'établissement, il a été décidé que les étudiants résidents seront vaccinés au niveau des résidences universitaires, et les autres au niveau des campus, en commençant par ceux qui présentent des facteurs de risque. Les étudiants non-résidents et le personnel enseignant et non enseignant de l'université seront vaccinés au niveau des trois centres médicaux de l'université en coordination avec la direction de la santé et de la population.



Cette campagne de vaccination commencera à partir du 4 septembre et s'étalera dans le temps selon un calendrier qui sera établi par la responsable de l'unité de prévention sanitaire, elle sera suivie au quotidien par la direction de la santé et de la population.

2- Situation des résidences universitaires

Durant la période des incendies qui ont touché la région de Tizi-Ouzou, la résidence filles de Oued-Aïssi a été mise à la disposition des sinistrés. Il reste encore aujourd'hui 14 chambres occupées. Le Recteur et le Directeur des œuvres universitaires centre ont décidé de faire appel aux services de la wilaya afin que ces familles puissent quitter les lieux et permettre ainsi aux étudiantes de rentrer à temps.

Dans le même contexte, Monsieur le Recteur a évoqué la situation du restaurant du campus de Hasnaoua qui ouvre le soir pour les résidents de la cité Hasnaoua I. A ce sujet, le représentant du directeur des œuvres universitaires Hasnaoua a répondu que la résidence compte 13 pavillons dont quatre ont déjà été fermés, par conséquent, il n'est pas utile d'ouvrir le restaurant universitaire sur le campus le soir, celui de la résidence est suffisant. De ce fait, et après discussion, il a été convenu de fermer l'accès de la résidence au campus à partir de 18h00, il est aussi prévu d'ouvrir un accès aux résidents vers la route menant en ville ou au complexe biomédical. Le projet de séparation du campus de la résidence par un mur de clôture est toujours en cours, il ne reste que l'établissement d'un ordre de service pour commencer les travaux.

En ce qui concerne le manque d'eau potable signalé ces derniers jours, le sous-directeur des moyens et de la maintenance a affirmé avoir déjà signalé le problème aux services de l'Algérienne des Eaux pour voir la meilleure possibilité de rationalisation.

3- Protocole sanitaire

Le Recteur a indiqué qu'une cellule de suivi du protocole sanitaire a été installée, elle procédera à des visites au niveau des campus et des résidences universitaires et établira des procès-verbaux. De plus, chaque faculté doit rédiger son propre protocole sanitaire et doit le soumettre dans les meilleurs délais. Un protocole local de l'université sera également établi sur la base de celui des facultés.

Concernant la journée du samedi qui, doit être déprogrammée selon le protocole sanitaire de la tutelle sauf en cas d'amélioration de la situation, il est demandé aux doyens des facultés ayant programmé des enseignements durant cette journée de prévoir une solution alternative au cas où le transport serait gelé le week-end.

4- Finalisation de l'année universitaire

Il est demandé aux doyens de finaliser l'année universitaire 2020-2021 avant le 30 septembre, mais compte tenu du retard accumulé par certaines facultés et des incendies qui ont affecté notre région cet été, ce délai ne pourra pas être respecté. Néanmoins les doyens feront l'effort de finaliser dans les meilleurs délais. D'autre part, il est demandé de lancer l'année universitaire 2021-2022 effectivement le 3 octobre pour les facultés qui seront prêtes et surtout pour tous les nouveaux étudiants de première année. Enfin, les doyens sont invités à établir un

calendrier pour la finalisation de l'année universitaire 2020-2021 en concertation avec les comités pédagogiques et à le soumettre dans les meilleurs délais.

La dernière phase des inscriptions des nouveaux bacheliers aura lieu du 19 au 30 septembre avec la remise du relevé de notes du baccalauréat et le retrait de la carte d'étudiant pour ceux qui ont validé leur inscription en ligne. En parallèle, et pour permettre aux directeurs des œuvres universitaires d'anticiper leurs tâches, une liste nominative des nouveaux bacheliers leur sera envoyée. Par ailleurs, à leur demande, les listes de tous les étudiants admis leur seront envoyées dès que les résultats des délibérations seront connus afin de leur permettre de réduire le retard dans le paiement de la bourse.

Les opérations de début d'année telles que les transferts, la réorientation, l'inscription en master, ... ont débuté en ligne le 28 août et se prolongeront jusqu'au 30 septembre dans les délais requis par la tutelle, mais étant donné que nous sommes en retard dans la finalisation de l'année universitaire, la date de clôture sera reportée pour nos étudiants.

5- Divers

En matière de sécurité, le Recteur a insisté sur le renforcement du contrôle au niveau de l'accès au campus. Les doyens ont souhaité la décentralisation de la sécurité et du gardiennage et la mise à disposition d'agents permanents. En outre, le sous-directeur des moyens et de la maintenance a rappelé que des badges visiteurs de différentes couleurs sont déjà prêts selon le service et la faculté en fonction de la destination du visiteur (Rectorat, Auditorium, faculté), ainsi que des macarons pour les véhicules afin d'accélérer la procédure de vérification au niveau des portails.

Monsieur le Secrétaire Général a demandé aux doyens de valider la conformité des domaines et spécialités de l'encart publicitaire prévu pour le recrutement des 19 postes qui seront lancés prochainement, et a également indiqué que pour la promotion des maîtres assistants classe B, le contrôleur financier exige le procès-verbal du comité scientifique du département CSD et non celui du conseil scientifique de la faculté CSF comme stipulé par l'article 38 du décret exécutif 08-130 portant statut particulier de l'enseignant chercheur. Sur cet aspect, le conseil d'administration insiste sur le fait que tous les dossiers qui seront traités par le CSF doivent d'abord avoir l'avis du CSD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 12h45

Le Recteur

مدير جامعة مولود معمري
تيزي وزو
الاستاذ: بودة أحمد

